

CIRCULAIRE N° 5297 /311

OBJET : - Régimes Particuliers et Protection du Consommateur.
- Produits soumis au contrôle de conformité aux normes marocaines
rendues d'application obligatoire.

REFER : - Circulaire n° 5259/311 du 24/3/2011 telle que modifiée.
- Annexe XII-17 de la RDII.

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies a informé cette administration que plusieurs normes, rendues d'application obligatoire, sont entrées en vigueur.

Aussi, les produits industriels objet des normes susvisées sont-ils repris en annexe ci-jointe, avec indication de leur code de nomenclature.

Par conséquent, le service devra subordonner l'enlèvement de ces produits à la présentation de l'autorisation d'accès au marché les concernant.

Sont complétées, en conséquence, les annexes :

- à la circulaire visée en référence ;
- n° XII-17 de la RDII.

Le Directeur de la Facilitation
et de l'Informatique

NABYL LAKHDAR

Tirage 1 n° 51
Année 2011

SGI/Diffusion/13-12-11/16h20

Annexe à la Circulaire n° 5297 / 311

Désignation du produit	Norme	Code Nomenclature
Bitumes purs (naturel)	- 03.4.002	2714.90.00.10 2714.90.00.90
Tuyaux en caoutchouc pour aspiration et refoulement d'eau - Spécifications	- 05.2.004	4009.31 4009.32
Tuyaux et flexibles en caoutchouc et en plastiques	- 05.2.025	39.17 40.09
Films thermoplastiques en polyéthylène ou en copolymères d'éthylène, de couverture pour utilisation en agriculture et horticulture (pour le forçage et semi forçage des cultures)	- 05.2.057	EX 3920.10.00.22 EX 3920.10.00.91
Films plastiques pour l'agriculture et l'horticulture	- 05.2.059	39.20
Fusibles basse tension – Règles générales	- 06.1.154	8536.10.90.91
Transformateurs de séparation des circuits et transformateurs de sécurité	- 06.5.020	8504.21 8504.31 8504.32 8504.33
Culots de lampes et douilles	- 06.6.027	8535.90.90.99 8536.61 8539.90
Douilles à baïonnettes	- 06.6.030	8536.61.10.00
Douilles à vis Edison pour lampe	- 06.6.032	
Matériels pour installations domestiques et analogues : Prises de courant Prolongateurs de courant nominal 20A et 32A	- 06.6.126	8536.69.10.00 8544.41 8544.51
Lampe fluorescente d'éclairage à deux culots Fa6, Fa8, G5, G13 et R17d	- 06.7.015	8539.31.00.10 8539.31.00.90
Ballasts inductifs à courant alternatif jusqu'à 1000 V pour lampes à décharge	- 06.7.070 - 06.7.071	8504.10
Lampes à filaments de tungstène d'éclairage général : - d'une puissance 25w à 200w - d'une tension assignée de 100V à 250V - des ampoules de formes A ou PS - des ampoules claires, dépolies, ou avec finition équivalente à la finition blanche - des culots B22d ou E27	- 06.7.077	EX 8539.21.90.00 EX 8539.22.00 EX 8539.29.90.00
Fenêtres réalisées par - Assemblage de profilés en bois massif - Assemblage de profilés métalliques spéciaux	- 10.2.002	4418.10.00.10 4418.10.00.90 7308.30.00.00 7610.10.00.10
Portes intérieures à vantaux battants des constructions à usages d'habitation du bureau et commerciales et aux portes de placards Dans certains cas, portes à vantaux battant de locaux industriels, de gaines, de garage, d'ascenseurs	- 10.2.035	3925.20.00.10/90 4418.20.00.10 4418.20.00.90 7308.30.00.00 7610.10.00.10
Robinetterie sanitaire – Robinets simples et mélangeurs de dimension nominale ½ et de PN 10 – Spécifications techniques générales (Rév) -35p	- 10.4.004	EX 8481.80.40.10 EX 8481.80.40.20 EX 8481.80.40.90

Robinetterie sanitaire – Mitigeurs mécaniques – Spécifications techniques générales - 26p	- 10.4.005	EX 8481.80.40.10 EX 8481.80.40.20 EX 8481.80.40.90 EX 8481.80.90.10 EX 8481.80.90.90
Flexibles de douche pour robinetterie sanitaire	- 10.4.216	39.17 40.09 83.07
Verre armé fourni en feuilles rectangulaires et en dimensions standard	- 10.7.005	70.03 à 70.08 70.16
Verre imprimé armé fourni en feuilles rectangulaires et en dimensions standard	- 10.7.008	
Verre profilé fourni en feuilles rectangulaires et en dimensions standard	- 10.7.009	
Verre plan destiné au vitrage des bâtiments	- 10.7.013	
Verre de construction : verre trempé plan destiné au vitrage des bâtiments	- 10.7.014	
Verre de construction : verre armé plan destiné au vitrage des bâtiments	- 10.7.028	
Verre de construction : verre feuilleté de sécurité	- 10.7.039	
Verre de construction : verre feuilleté	- 10.7.040	
Vitrocéramiques pour l'usage dans les bâtiments	- 10.7.76	
Feuilles souples bitumineuses armées destinées à empêcher les remontés d'humidité du sol pour les ouvrages de bâtiments	- 10.8.902	6807.10.00.90 6807.90.00.90
Feuilles souples bitumineuses armées utilisées comme pare vapeur dans les bâtiments	- 10.8.903	6807.10.00.90 6807.90.00.90
Plaques de bardeaux bitumées destinées à la couverture et au bardage de bâtiments	- 10.8.912	6807.90.00.90
Feuilles plastiques et élastomères destinées à l'étanchéité des toitures	- 10.08.964	39.19 39.20 39.21
Feuilles plastiques et élastomères utilisées dans les murs de bâtiments contre les remontés capillaires	- 10.8.966	39.19 39.20 39.21
Feuilles souples bitumineuses destinées à être utilisées dans les murs de bâtiments contre les remontés capillaires	- 10.8.967	6807.10.00.90 6807.90.00.90
Sacs grande contenance à gueule ouverte en polyéthylène de dimensions comprises entre : - 400 mm et 700 mm pour la largeur utile - 700 mm et 1300 mm pour la longueur utile	- 11.4.001	3923.21
Tous les types de sacs, fabriqués en plastiques, possédant des bretelles intégrées aux sacs et destinés à être manutentionnés par tout individu	- 11.4.019	3923.21 3923.29 42.02
Sacs rayons alimentation	- 11.4.020	3923.21 3923.29
Sacs nouveautés		3923.29
Panneaux de particules surfacés mélaminés dont l'épaisseur est généralement comprise entre 8 et 50mm	- 13.6.049	44.10.32
Panneaux aux contreplaqués à plis	- 13.6.121	4412.13 4412.14 4412.19 4412.22 4412.23

		4412.29 4412.92 4412.93 4412.99
Lits simples à couchage surélevé de 600mm à 800mm du sol	- 14.4.028	9403.20 9403.50
Lits mezzanines à plate forme fixe à usage domestique	- 14.4.030	9403.60 9403.70
Lits superposés pour usage domestique	- ISO 9098-1	9403.80
Lits fixes et lits pliants pour enfants à usage domestique	- ISO 7175-1	
Articles de cuisson en céramique en contacts avec les aliments	- 20.1.004	69.11 69.12
Chaises hautes pour enfants	- ISO 9221-1	9401.50 9401.61 9401.69 9401.71 9401.79 9401.80
Véhicules routiers : Ensemble de garnitures de frein	- ISO 11157	8708.31.00.00 6813.10.00 8708.39
Raccords répondant au type suivant : - Raccords pour assemblage collés au solvant - Raccords électrosoudables - Raccords avec inserts incorporés	- ISO 15875-3	3917.40.00.90
Raccords pour les systèmes de canalisation, dont les types sont : - Raccords à emboiture à souder - Raccords mécaniques - Raccords électro soudables - Raccords avec inserts incorporés	- ISO 15876-3	3917.40.00.10 3917.40.00.90
Raccords répondant au type suivant : - Raccords pour assemblage collés au solvant - Raccords mécaniques - Raccords avec inserts incorporés	- ISO 15877-3	3917.40.00.10 3917.40.00.90
Tubes pour les systèmes de canalisation multicouches destinés aux installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments pour le transport de l'eau	- ISO 21003-2	3917.21 3917.22 3917.23 3917.29 3917.31 3917.32 3917.33 3917.39